

# CESSEZ-LE-FEU FRAGILE AU LIBAN

● Depuis samedi soir, le cessez-le-feu, réclamé par le conseil de sécurité de l'ONU dans une résolution et soutenu par les présidents Hafez El Assad et libanais Elias Sarkis réunis à Damas, semble effectif. Après 10 jours de combats, selon un communiqué de la «Force Arabe de Dissuasion», le cessez-le-feu est respecté «à 95 % sur tous les fronts».

Vendredi soir, par un vote unanime des 15 membres du Conseil de Sécurité de l'ONU, une résolution demandant l'arrêt des combats au Liban a été adoptée. Dans cette déclaration l'ONU demande «à tous ceux qui sont engagés dans les hostilités au Liban de mettre un terme aux actes de violence et d'observer scrupuleusement un cessez-le-feu et une cessation des hostilités immédiate et effective...»

Le cessez-le-feu est entré en vigueur après l'accord du président Assad, réuni à Damas avec le président du Liban Elias Sarkis. Les discussions entre les deux chefs d'Etat se sont poursuivies dimanche. Trois autres délégations représentant le mouvement national libanais progressiste, les partis libanais pro-syriens et les religieux musulmans sont également arrivées à Damas pour engager des conversations avec les dirigeants syriens. Dimanche en fin de matinée, le président Assad a reçu Yasser Arafat, chef de l'OLP.

Le premier ministre libanais Selim Hoss s'est



Samedi encore, après le vote de la résolution du Conseil de sécurité, des échanges de tirs continuaient entre l'artillerie syrienne et celle des milices de droite dans Beyrouth-est. Le cessez-le-feu qui semble entré en vigueur depuis, reste des plus précaires.

félicité de la résolution 436 du Conseil de Sécurité concernant le cessez-le-feu et a ajouté que «tous les espoirs reposent sur les résultats du sommet de syro-libanais de Damas».

D'autre part dans un communiqué le «mouvement national libanais» évoque l'aspect minoritaire des phalangistes et des chamounistes qui musèlent et embrigadent une petite partie du peuple libanais. Il déclare qu'il s'oppose au projet d'envoi de casques bleus qui, dit-il, de camoufler une intervention occidentale souhaitée par les milices.

Le cessez-le-feu est effectif à Beyrouth, reste précaire risquant toujours d'être remis en cause comme des dizaines d'autres précédents ; dans la mesure où les facteurs de la situation explosive au Liban restent intégralement en place.

## ● La répression continue dans la CFDT-BNP

Les exclusions massives continuent à la CFDT-BNP. Les choses avaient commencé en janvier 78 quand la direction du syndicat parisien des banques prenait prétexte d'une distribution de tracts par quelques marginaux pour suspendre la section. L'enjeu était le congrès, déjà repoussé plusieurs fois et dans lequel la direction social-démocrate du syndicat parisien se serait à coup sûr fait renverser. La section BNP avec ses 1 000 adhérents était alors, et de loin, la plus forte du syndicat des banques. Une direction de rechange était alors mise en place directement par la direction du syndicat parisien comme c'est devenu le cas chaque fois que «l'on fait le ménage» à la CFDT. Une assemblée générale des adhérents pour trancher les litiges avait été refusée par la direction syndicale. Violations multiples de ses propres statuts, atteintes sans nombre à la plus élémentaire démocratie, le syndicat parisien des banques a tout utilisé, toutes les manœuvres, toutes les magouilles imaginables pour empêcher les exclusions, il refuse la réintégration de militants qui en font la demande. Contre cette politique, il était nécessaire d'organiser une riposte. Les moyens existaient : la puissance, le rayonnement de la section BNP dans le syndicat des banques. Mais, il ne semble pas que jusqu'à présent, une riposte conséquente ait réussi à voir le jour.

## Levallois : quand une PME fait «faillite»

Eljika, ce sont trois ateliers à Levallois (Hauts de Seine) et une petite usine de 80 personnes près de Pontoise. On y fabriquait des pièces de mécanique de précision (pour Dassault principalement) et du matériel hydraulique (essentiellement pour machines agricoles). Au total, 130 salariés, surtout des OP qui occupent leurs établissements depuis 3 semaines : on prétend fermer les portes et les jeter sur le pavé. Les travailleurs ne comprennent pas : les carnets de commande étaient pleins, l'activité rentable à l'évidence.

En fait, une seule chose peut expliquer la décision : une «faillite»... bien orga-

nisée par un patron expert comptable qui s'y connaît et n'a certainement pas manqué de réinvestir dans un secteur plus juteux. «Ça sent l'escroquerie», c'est ce que disent tous les ouvriers.

A Eljika, il n'y avait jamais eu de conflits marquants, la réponse a été pourtant assez nette : l'indignation est grande devant un patron qui profite aussi cyniquement de la crise, au mépris des conséquences.

Un bon nombre d'ouvriers de Levallois habitaient tout près de leur entreprise chose rare en banlieue. S'ils ne sont pas repris, c'est d'abord le chômage, et presque inévi-

tablement, une perte de salaire, la course quotidienne des travailleurs parisiens, chaque matin, chaque soir, d'une banlieue à l'autre. Pour le quartier, ce serait encore un peu du caractère populaire de Levallois qui partirait.

«Elle faisait du bruit votre usine, confiait une vieille dame, mais je préférerais encore vous voir travailler !». Et puis «on ne se bat pas que pour nous, nous a dit un OP, derrière les 130, il y a nos familles et les boîtes qui travaillent pour nous. Il y a une usine de 100 personnes en Savoie qui nous fournissait des pièces et qui a déjà plusieurs mois de factures

impayées. Si l'Eljika s'arrête ils ne tiendront pas !»

L'occupation a été décidée dès l'annonce de la fermeture. Aujourd'hui, le syndicat et le liquidateur voudraient bien que les gars travaillent pour écouler plus rapidement les stocks et liquider les machines. On est certain d'autre part qu'il y a déjà un acquéreur pour le parc de machines modernes d'Eljika.

Mais après ? Avec leur syndicat CGT, les travailleurs refusent d'être dispersés comme ça. Non aux 130 licenciements !

Corr. Levallois

## témoignages

O h 40 gare de l'Est - Le train militaire pour Mulhouse via Belfort s'ébranle, emportant comme chaque lundi sa «cargaison» de soldats du contingent. Comme chaque lundi (peut-être pas), il y a un peu plus de monde qu'à l'habitude et il est difficile de trouver une place même dans les couloirs des wagons. Un petit nombre d'appelés (une vingtaine quand même) se retrouve en raison de l'encombrement dans le couloir des premières classes. (eh oui ! des premières classes apparemment vides dans un train spécialement prévu pour des appelés et déjà bien surchargé - un coin de luxe au milieu de wagons sales et insalubres).

Bien vite, comme à l'habitude on s'allonge pêle-mêle pour dormir (car tout à l'heure à la caserne la journée commencera comme tous les autres jours à 6 h 00) Notre seul, et maigre

privilege c'est donc de profiter d'un couloir dont la moquette est à peu près propre, alors que dans les autres wagons, les copains dorment à même le sol au milieu des mégots et de la crasse, ou s'enferment carrément dans les toilettes. Et puis voilà, chacun s'assoupit ou s'endort...

Tout à coup, vers les une heure, peu avant Troyes, c'est la bousculade ; dans notre brusque réveil, on entend les aboiements des contrôleurs. Des gars tentent de s'échapper, rien à faire, la porte est bloquée par un jeune contrôleur fringant, dont la casquette affiche trois étoiles. Il veut nous coller une amende, déclara-

## Train-train

re que nous voyageons illégalement en première !

Et, verbalise avec détermination les deux premiers d'entre nous. L'un d'eux vient du Sud de la France et il a déjà passé entre six et huit heures dans le train (et le prix de son billet lui a déjà coûté entre 40 et 50 francs - soit 1/5 de sa solde). Le contrôleur lui colle 60 francs de supplément (soit un prix de billet qui lui revient à près de la moitié de sa solde). Mais voilà qu'un autre contrôleur (quatre étoiles, celui-là) intervient du fond du couloir, disant de laisser tomber et de ne pas verbaliser.

Malgré tout notre petit contrôleur trois étoiles termine sa

«besogne» et laisse nos deux camarades avec leurs 60 francs d'amende. Devant cette injustice, et quasiment ce vol, l'un d'eux s'énerve (qui ne s'énerverait pas en voyant la moitié de son «salaire» disparaître en un voyage ?) et lui demande son numéro ; celui-ci refuse, s'emporte et tente d'atteindre le wagon suivant non sans bousculer quelques appelés qui se trouvaient là, non sans faire remarquer ses pleins pouvoirs sur le train et sur ses passagers. Face donc à ce refus, notre camarade n'envisage qu'une seule solution, celle de prendre sa casquette !

Trois étoiles s'échauffe, pousse violemment l'appelé, le

malmené, l'agresse, lui demande sa carte de circulation et le menace de représailles de la part de la SNCF et de son régiment... (on sait qu'en ce qui concerne les militaires du contingent, la SNCF et l'armée marchent main dans la main et que toute infraction à la SNCF entraîne souvent des punitions au régiment). Finalement tout pôle de colère, il quitte le wagon, enjambant avec négligence des appelés encore endormis, sans craindre de marcher sur une main ou de donner un coup de pied par mégarde...

Voici donc, comment se règlent dans les trains militaires voyageant de nuit les problèmes de surcharge, comment se règlent les inégalités et comment une moitié de solde s'évapore en fumée.

Un appelé